

Validation des titres par blocs de compétences

RNCP37635 : Titre Manager de Commerce et de Centre de Profits – niveau 7

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Pour obtenir le Titre de Manager de Commerce et de Centre de Profit : Dans le cadre d'un parcours de formation (en continu ou bien en discontinu), le candidat doit :

Avoir validé les **5 blocs** de compétences (1 à 5) en continu ou en discontinu par capitalisation et **1 des 2 blocs de compétences optionnels** au choix.

Avoir validé **l'évaluation finale** (mémoire professionnel composé d'un écrit et d'une soutenance orale) organisée auprès d'un jury.

Dans le cadre de l'accès à la certification (titre) par la voie de la V.A.E., les compétences sont évaluées au travers d'un dossier de validation et d'un entretien devant un jury VAE.

La validation de chaque bloc se matérialise par la délivrance d'un certificat séparé

RNCP39395 : Titre Responsable d'Agence et de Commerce – niveau 6

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences :

Pour obtenir la certification de Responsable d'agence et de commerce le candidat doit avoir validé les 4 blocs de compétences en continu ou en discontinu par capitalisation.

Chaque bloc de compétences peut être validé de manière indépendante.